

À vos Agendas

Du 13 au 20 octobre : Fête de l'énergie et du climat

Décalage du 1er Novembre

Décalage des ramassages à partir du jeudi 1^{er} novembre (jour férié).
Pas de collecte le jeudi, les tournées sont décalées jusqu'au samedi 3 novembre.

Le recyclage du verre, des progrès à faire

Mis en place depuis 1993, le verre reste le plus vieux matériau trié sur notre territoire. Cet emballage recyclable à l'infini est encore trop présent dans la poubelle à ordures ménagères.

- **Triez plus et mieux vos emballages en verre nous permet de faire des économies !**

Une tonne de verre triée et recyclée en plus permet de réaliser jusqu'à **130 € d'économie par tonne pour la collectivité**. Cette économie vient d'une part, du fait que la collecte du verre coûte moins chère que la collecte et le traitement des ordures ménagères et, d'autre part, rapporte de l'argent grâce à l'achat du verre collecté par les verriers et aux soutiens versés par CITEO (anciennement Eco-Emballages).

Plus de 7 emballages en verre sur 10 sont aujourd'hui triés et recyclés en France. C'est un beau succès, mais c'est encore **près de 3 emballages en verre sur 10 qui sont encore jetés dans les ordures ménagères**.

- **Quels sont les impacts environnementaux d'un bon geste de tri ?**

Les bouteilles, pots et bocaux en verre triés redeviennent, grâce au recyclage, un emballage en verre, et ce à l'infini. Il permet de :

- **préserver** les ressources minérales naturelles non renouvelables (sable par exemple)
- **économiser** de l'énergie,
- **réduire** les rejets de CO₂
- **éviter** l'incinération ou la mise en décharge

Au SMIRTOM, une fois votre emballage en VERRE déposé dans la colonne, celui-ci est collecté et transporté jusqu'à Corquilleroy, afin d'être stocké avant son évacuation vers l'usine de recyclage.

Le verrier prend à sa charge le transport de la plate-forme jusqu'à son usine.

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE

POTS ET BOCAUX EN VERRE

BOUTELLES EN VERRE



Et côté chiffre ?

2 253 tonnes de verre valorisé en 2017

Soit une augmentation de 1,36 % par rapport à 2016



Le verre en chiffres

En 2017, chaque habitant du SMIRTOM a trié plus de 29 kg d'emballages en verre, soit l'équivalent de 20,2 millions de bouteilles qui ont ainsi pu être recyclées.

Le traitement et le recyclage des emballages en verre sont effectués dans une logique de proximité. Les tonnes collectées sur le territoire sont acheminées à l'usine verrière de Rozet-Saint-Albin dans l'Aisne et l'usine de Saint Romain le Puy dans le département de la Loire.

Evolution des tonnages collectés sur le SMIRTOM

ANNÉES	2014	2015	2016	2017
TONNAGES	2 305,54	2 273,42	2 223,16	2 253,36
EN KG/HAB	30,00	29,57	28,92	29,31

La tendance :

Les tonnages de verre recyclés sont plutôt stables depuis 2014, mais il reste toujours inférieur à la moyenne nationale de 31,2 kg/habitant. (moyenne s'élevant à 34 kg pour la Région Centre.)



Les grandes lignes :

Techniques : ● 169 points d'apport volontaire à disposition pour trier ● 196 colonnes pour le tri du verre ● 2 253,36 tonnes de verre recyclé ● 34,48 kg de verre par habitant mis sur le marché par les industriels.

Finances : ● 13 303 € de soutien de CITEO pour le geste de tri VERRE ● 52 868 € de recettes de revente du matériau.

Gros Plan !

Les piles & accumulateurs

Piles, accumulateurs et petites batteries...
Mais une fois déposés en déchèterie, que deviennent-ils ?



COLLECTER SES PILES, C'EST FACILE !

Stockez toutes vos piles et petites batteries usagées dans le **cube à piles**. Elles sont recyclables :



Rapportez-les dans votre point de vente habituel ou en déchèterie.



Corepile s'occupe du reste !

Parole d'expert

Corepile, éco-organisme sous agrément de l'État, assure la collecte et le recyclage des piles et petites batteries en France, il répond à nos questions.

Vous avez été plus de 190 à venir récupérer votre cube à piles lors de la Semaine Européenne des piles qui avait lieu du 3 au 9 septembre dernier.

D'autres cubes sont disponibles à l'accueil de nos bureaux administratifs à Corquilleroy.

- **Pourquoi faut-il rapporter les piles usagées dans des points de collecte spécifiques ?**

Parce qu'au-delà de la simple volonté de limiter les impacts sur l'environnement, la valorisation des piles et petites batteries représente de véritables enjeux.

On recycle pour :

- **éviter de gaspiller des ressources naturelles rares** et présentes en quantités limitées dans la nature comme le fer, le zinc ou le nickel,
- **produire, après recyclage, des alliages et des métaux à valeur ajoutée** (acier, ferromanganèse) qui seront utilisés dans de nombreuses industries,
- **éviter d'introduire dans les ordures ménagères** (destinées à l'élimination par incinération) des traces de métaux lourds contenus dans certains types de piles.

- **Le recyclage des piles est-il vraiment significatif ?**

Oui, car le recyclage représente un véritable gisement de matériaux à forte valeur ajoutée. Chaque année, ce sont près de **33 000 tonnes de piles et accumulateurs qui sont utilisés**, et cela représente **10 000 tonnes de zinc et 8 000 tonnes de fer et nickel à récupérer**.

Ces produits issus du recyclage sont réinjectés dans beaucoup d'industries, et permettent entre autre de fabriquer des tôles de voitures, des coques de navires, des gouttières en zinc, des couverts en acier inoxydable ou encore des articles de quincaillerie.